



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

Postulat interpartis 21.180 - «Pour une protection multifactorielle des personnes LGBTIQ+ dans le Canton de Neuchâtel»

Intervention de Hugo Clémence au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les député·e·s,
Chères et Chers collègues,

« Tant qu'il existera, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers, des livres de la nature de celui-ci ne pourront pas être inutiles ». Certaines et certains d'entre-vous auront peut-être reconnu les premiers mots qui constituent la préface des Misérables, publié par Victor Hugo en 1862, et qui nous rappelle combien il est important, même 160 ans plus tard, et chaque fois que l'occasion nous est offerte, de donner de la voix pour dénoncer les injustices, pour les interroger, pour les rappeler, également. En ce qui concerne la loi, cette-dernière a changé en 2020 avec la modification du code pénal et du code pénal militaire, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Pour ce qui est des mœurs toutefois, il reste assurément beaucoup à faire. Le texte que nous nous apprêtons à voter ne constituera de loin pas un monument législatif, et encore moins littéraire. Toutefois, si j'ai tenu à rappeler les quelques mots du poète, c'est parce qu'il n'y a pas de combats inutiles, ni de textes inutiles. Le 26 septembre dernier, le peuple suisse a choisi d'entériner un grand projet de société et d'égalité. Néanmoins, nous savons qu'aussi grand que soit ce message de tolérance et de justice, il ne mettra pas fin à la violence verbale, psychologique, ou encore physique que subissent encore et toujours de nombreuses personnes LGBTIQ+ dans notre canton. Soutenir ce postulat signifie envoyer un message clair de soutien de la part de l'État, qui resterait par là même fidèle à son esprit de tolérance et d'ouverture, non seulement sur le monde mais aussi, et peut-être surtout, vis-à-vis de celles et ceux qui le font tourner, quelle que soit leur orientation sexuelle.

Parce qu'il a la conviction que la préoccupation constante de la protection des minorités est une exigence du pacte républicain qui nous lie en tant que citoyennes et citoyens; parce qu'il estime nécessaire de nous interroger sur notre capacité à

évaluer nos forces et nos faiblesses comme communauté; et parce qu'il sera toujours au rendez-vous lorsqu'il s'agira d'apporter une pierre, aussi petite soit-elle, à l'édifice de solidarité, le groupe socialiste soutiendra sans réserve ce postulat, et vous invite vivement à faire de même.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Hugo Clémence

Le postulat est accepté par 68 voix contre 13.